

## L'opposition burundaise présente à Bruxelles "les effets d'un hold up électoral"

@rib News, 31/10/2010 Mot liminaire de la conférence de presse tenue par la coalition ADC-IKIBIRI en date du samedi 30 octobre 2010 à Bruxelles. Thème central : LE BURUNDI AU BORD DE L'IMPLOSION OU LES EFFETS ATTENDUS D'UN HOLD UP ELECTORAL) Introduction Dimanche passé était la date du 24 octobre 2010. A cette occasion, la coalition ADC-IKIBIRI a sorti une déclaration rappelant que le 24 mai 2010, le Burundi a sombré dans un lourd désordre politique sciemment provoqué par le pouvoir en place à Bujumbura qui a organisé et exécuté un hold up électoral, la complicité de la Commission Electorale Nationale Indépendante - CENI, et sous l'œil complaisant de la Communauté Internationale présente au Burundi. Les conséquences de cet événement sont actuellement nombreuses et très graves pour le pays et sa population. Nous vous avons donc invité à cette conférence de presse, pour partager avec vous nos points de vue, et passer en revue les propositions de la coalition ADC-IKIBIRI pour sortir le pays de ce gouffre. Nous avons retenu comme thème principal de cette conférence de presse : « LE BURUNDI AU BORD DE L'IMPLOSION OU LES EFFETS ATTENDUS D'UN HOLD UP ELECTORAL ». B) Contexte général Au lendemain du scrutin communal du 24 mai 2010, les Partis politiques, ADR-Urunani rwimvugakuri, le CDP, le CNDD, le FEDS-SANGIRA, le FNL, le MSD, le PARENA, le PIT, le PPDRR, le RADEBU, SAHWANYA-FRODEBU et UPD-ZIGAMIBANGA, ont entrepris ensemble beaucoup de démarches politiques visant à dénoncer la mascarade électorale au cours de laquelle il avait été constaté des fraudes massives et des nombreuses violations du Code électoral qui ont fait complètement dérailler tout le processus électoral. Bien qu'ils aient légitimement exigé que tout le processus électoral soit repris de façon plus transparente, le pouvoir en place y opposa un refus méprisant. La suite on la connaît. Le pouvoir en place s'enfonça seul dans un processus électoral vide de tout son sens et s'autoproclama vainqueur toutes les élections en dehors de la participation de la majorité de la population et des autres acteurs politiques. Constatant que le processus démocratique était gravement mis en danger par les comportements irresponsables et préjudiciables du pouvoir en place qui agissait en complicité avec la CENI, les Partis concernés ont décidé d'unir leurs efforts pour refuser cet état de fait et ont mis en place une organisation politique électorale, la coalition ADC-IKIBIRI, à travers laquelle ils peuvent mener le combat politique consacré pour ramener le pays sur le droit chemin. En effet, en date du 30 mai 2010, ils ont procédé aux formalités électorales de cette coalition en transmettant une déclaration y relative au Ministre de l'Intérieur en date du 7 juin 2010, et ce conformément à l'article 79 de la Constitution et à l'article 8 de la loi n°1/006 du 26 juin 2003 portant organisation et fonctionnement des partis politiques, relatives aux coalitions. Quelle date exactement ? Le 30 mai ou le 7 juin ? Il y a ambiguïté. Ou alors préciser l'événement advenu chaque date. Dans un premier temps, l'ADC-IKIBIRI s'était fixé l'objectif d'œuvrer en priorité pour que le processus électoral soit débarrassé par les fraudes électorales avérées et constatées au cours de l'enrôlement, de la campagne et du scrutin des élections communales, soit revu dans son entièreté, et que les élections soient organisées dans de meilleures conditions. Cependant, l'action politique de la coalition ADC-IKIBIRI va plus loin que le seul objectif de réorganisation du processus électoral. En effet, la coalition a adopté d'autres objectifs principaux à moyen et long termes dont : Adopter une vision commune, et mener ensemble des actions sociales et politiques dans l'intérêt supérieur de la Nation Burundaise pour la paix, la sécurité, la justice et le progrès socio-économique du Peuple Burundais ; Mettre sur pied des ensembles politiques viables et efficaces pour accomplir les activités politiques et économiques vitales pour la nation ; Protéger les nombreux acquis sociaux et politiques issus des Accords de Paix signés par les Burundais ; Contribuer efficacement au programme de Consolidation de la Paix au Burundi. L'ADC-IKIBIRI n'est donc pas une organisation politique devant disparaître avec la période électorale comme tente de l'imposer actuellement le pouvoir en place par le biais du Ministre de l'Intérieur. Elle a une vision à moyen et long terme pour le pays qui vise un combat politique axé principalement sur le racinement au Burundi des principales tares actuelles observées chez le pouvoir en place, notamment, les fraudes électorales, la répression, la violation massive des droits de l'homme y compris les nombreux assassinats politiques, la corruption, la privation des libertés publiques et politiques, l'immixtion du pouvoir dans l'organisation interne des partis politiques à des fins divisionnistes, etc. La majorité des burundais désirent un pays dans lequel règne la paix et la sécurité, le développement par le recul de la pauvreté, la bonne gouvernance, et ce à travers une démocratie véritable. Cela a un prix que l'ADC-IKIBIRI, soutenu par tous les citoyens pris de paix et amis du Burundi, soucieux de l'avenir de notre pays, est prêt à payer. NB : Voir de plus amples informations dans la Note de présentation de la Coalition ADC-IKIBIRI) Les effets du hold up électoral du 24 mai 2010 Alors qu'un processus électoral normal et transparent tel qu'il aurait permis de ramener la quiétude, la confiance et l'unité chez la population, le hold up électoral a forcé le pays à de graves situations d'impasse qui peuvent anéantir la Nation si le pouvoir en place continue à aller dans le chemin qu'il s'est tracé. Il agit notamment des situations suivantes : 1. La destruction du processus électoral au Burundi Les Accords de paix signés au Burundi consacrent un processus électoral transparent comme un chemin obligatoire et incontournable pour éloigner à jamais les divisions socio-politiques qui ont détruit le pays pendant plusieurs décennies. La première expérience tentée en 2005 avait été concluante malgré, d'ailleurs, de nombreux obstacles, imputables au même parti actuellement au pouvoir. Alors que toute la communauté nationale et internationale espérait que ce pouvoir en place issu du Parti CNDD-FDD allait en 2010 respecter le chemin tracé par les Accords et les textes de lois, ce fut une forte déception quand ce pouvoir en collaboration avec la CENI introduisit dans le processus électoral plusieurs outils de fraudes massives qui allaient complètement casser tout ce processus. Malgré les impressionnantes ressources humaines, matérielles et financières consenties par le pays et la Communauté internationale pour faire réussir ce processus, le pouvoir en place n'a pas hésité un seul instant à le compromettre pour s'assurer le maintien au pouvoir par tous les moyens, y compris les plus destructeurs pour la Nation. L'ADC-IKIBIRI a tout de suite vigoureusement condamné ce forfait, tandis que la communauté internationale l'a, dans un premier temps, soutenu avant de se rendre compte, plus tard, de la gravité de la situation. plus tard. 2. L'installation d'un régime antidémocratique, à l'illégitime et répressif, exclusif Face à un semblant de soutien tacite de la Communauté Internationale

et au refus vigoureux et manifeste de la coalition ADC-IKIBIRI, le pouvoir en place a depuis lors installé au Burundi un régime politique antidémocratique, illégitime et oppressif. En effet, comment qualifier autrement un régime qui, soi-disant élu avec une majorité écrasante par la population, est en train de se rendre coupable des actes répréhensibles notamment :

Le refus aux Partis et à leurs coalitions de fonctionner normalement est une violation flagrante avec les dispositions de la Constitution burundaise qui indiquent que :

Article 32 : "La liberté de réunion et d'association est garantie, de même que le droit de fonder des associations ou organisations conformément à la loi".

Article 47 : "Toute restriction d'un droit fondamental doit être fondée sur une base légale; elle doit être justifiée par l'intérêt général ou par la protection d'un droit fondamental d'autrui; elle doit être proportionnée au but visé".

Article 48 : "Les droits fondamentaux doivent être respectés dans l'ensemble de l'ordre juridique, administratif et institutionnel. La Constitution est la loi suprême. Le législatif, l'exécutif et le judiciaire doivent la faire respecter. Toute loi non conforme à la Constitution est frappée de nullité".

Article 79 : "Les partis politiques et les coalitions de partis politiques doivent promouvoir la libre expression du suffrage et participent à la vie politique par des moyens pacifiques".

Article 81 : "Les partis politiques peuvent former des coalitions lors des élections, selon des modalités fixées par la loi électorale", La destruction par la force des Partis politiques est devenu un mode de gouvernement. Le pouvoir en place a sciemment organisé l'installation par la force au Burundi d'une prétendue nouvelle direction du Parti FNL-Palipehutu, afin de chasser par force son Président Général Rwasa Agathon et ses collaborateurs. Ayant constaté la non efficacité des différents Partis fantoches appelés à « Nyakuri » qu'il a essayé de créer de toute pièce dans le but nuisible de détruire les Partis de l'opposition, il a pris actuellement comme option de chercher à remplacer par force les directions de ces Partis. Le pouvoir en place compte faire la même chose pour les organisations des droits de l'homme qui osent dénoncer les exactions de violations des droits de l'homme au Burundi. La répression dans le sang des dirigeants et membres des Partis de l'opposition est une douloureuse réalité au Burundi. Plusieurs personnes ont été retrouvées mortes assassinées dans les rivières après avoir été arrêtées par la police et les autres services de sécurité. De nombreuses personnes ont été arrêtées et jetées en prison pour le simple fait qu'elles appartiennent aux Partis de l'opposition. L'exclusion de l'opposition dans les emplois et autres biens que la nation met à la disposition des citoyens est devenue un mode de Gouvernement au Burundi. Aucun cadre dirigeant ou autre membre de l'opposition ne peut prétendre accéder à un emploi dans le secteur public sans qu'il doit passer par une quelconque signature ou un quelconque accord d'un membre du Parti au pouvoir. Donner quelques exemples de personnes assassinées ou emprisonnées. Chercher s'il n'est pas trop tard pour les images et autres illustrations qu'on peut afficher ou projeter.

3. Le renforcement de l'insécurité, de graves divisions sociales et politiques dans la population

Les Accords de paix signés au Burundi visaient notamment à ramener la confiance et l'unité qui avaient été tant prouvées dans la population. Ceci fut concrétisé par l'entrée du FNL-Palipehutu (\* Attention, il y a erreur ici ) dans les Institutions à partir de l'année 2003, et un arrêt visible des violences causées par des groupes armés, étatiques ou rebelles. Actuellement, toutes ces avancées sont en train d'être déconstruites. Qu'ils appellent bandits armés, malfaiteurs non identifiés ou rebelles suivant les appellations qu'on leur donne, on constate que les violences causées par ces groupes sont en train de reprendre et de s'intensifier de plus belle au Burundi. De nombreux meurtres et assassinats portant un cachet politique continuent à être signalés dans toutes les contrées du pays. Des bandits et tueurs à gage de tout acabit profitent de la confusion générale pour semer la terreur dans la campagne et dans les centres urbains. Le pays va droit à la reprise de la guerre civile. Ceci est un indicateur incontestable que le Burundi connaît actuellement une recrudescence de graves divisions sociales et politiques dans la population.

4. La perte de confiance de la population dans leur son pays et ses dirigeants, ainsi que la perte de confiance des bailleurs de fonds.

Alors que la population attendait des élections un pouvoir qui puisse assurer la sécurité, la quiétude, la paix et des actions concrètes et efficaces contre la grande pauvreté qui l'assaille, elle n'est qu'assailée par l'insécurité permanente, l'emprisonnement ou l'assassinat, le renforcement de la misère et la famine dans le pays, la population exprime sa déception lorsqu'elle ne s'enfonce pas dans un mutisme résigné. Conscient de son illégitimité, le pouvoir en place essaie de se protéger en renforçant les mauvais réflexes de pratiques de mauvaise gouvernance dont la corruption et l'achat des consciences, les montages des machinations et des mensonges politiques pour avoir l'occasion de réprimer, emprisonner ou éliminer physiquement les membres et leaders de l'opposition, les journalistes et les défenseurs des droits de l'homme. Les bonnes déclarations d'intention ayant été exprimées, le pouvoir en place de vouloir réprimer ces dévotés se sont révélés être des leurres, destinés à calmer les inquiétudes des bailleurs de fonds, qui eux aussi, après avoir fermé les yeux sur le hold up électoral, commencent à se poser de sérieuses questions et à avoir des doutes sérieux profonds sur la capacité du pouvoir en place à redresser la situation. Comment en effet, expliquer autrement qu'aucune lumière ne soit encore faite sur les dossiers « Intégrité », « 50 », le contrôle rigoureux, les commanditaires des malversations à la SOSUMO, les cadavres des militants de l'opposition trouvés dans les différentes rivières du Burundi, les massacres dans les champs de canne à sucre à Rukoko et dans bien d'autres endroits du pays ? O<sup>1</sup> est la tolérance zéro dans ces dossiers ? D) En conclusion Les effets du hold up électoral du 24 mai 2010 au Burundi sont actuellement nombreux et fortement préjudiciables pour la Nation burundaise. L'on ne pourrait pas prétendre les énumérer tous sans se tromper. Nous voudrions cependant clarifier notre propos par quelques propositions pouvant amorcer un retour à un minimum de conditions permettant le règlement des principaux problèmes qui sont en train de tuer notre pays.

a) Dans un premier temps, le Président de la République, quelle que soit la façon dont il a été élu, se doit de comprendre qu'il a le devoir sacré d'incarner l'Unité Nationale et de manifester par des actes concrets, surtout pendant cette période où le pays connaît de graves difficultés. C'est dans ce cadre qu'il devrait prendre certaines mesures d'apaisement précurseuses dont notamment :

- Limoger immédiatement de les hauts responsables des services de police et de sécurité qui sont pointés du doigt dans les différentes graves violations des droits de l'homme connus ces derniers jours au Burundi. Ordonner la libération immédiate de tous les nombreux prisonniers issus des Partis politiques et de l'opposition ainsi que tous les prisonniers d'opinion qui ont tous

emprisonnés sur des accusations fausses de vouloir perturber la sécurité du pays. Ordonner à tous les membres du Gouvernement et Chefs de service du secteur public et parapublic en charge de l'attribution des emplois de le faire sans aucune exclusion aucune basée sur l'appartenance politique. Ordonner aux Chefs de services concernés de ne plus mener des actions de répression, de menaces et d'atteintes aux libertés publiques à l'endroit des membres de l'opposition. Organiser une large consultation avec toutes les organisations politiques et sociales en vue de préparer un dialogue franc et sincère entre le pouvoir en place et ces organisations politiques et sociales en général, et en particulier avec l'opposition politique constituée par l'ADC-IKIBIRI. S'impliquer personnellement dans la recherche de conditions favorables afin que tous les Leaders des Partis politiques de l'opposition ayant fui le Burundi puissent revenir rapidement dans le pays. b) La communauté internationale qui est aussi garante du processus de paix au Burundi doit changer son comportement complice à l'endroit de tous les acteurs politiques au Burundi et principalement envers le Gouvernement du Burundi. Il n'y a plus aucun doute pour personne que le processus électoral a été conduit de façon non transparente, conduisant ainsi au chaos politique actuel. La communauté internationale ne devrait plus se voiler la face et essayer de se donner bonne conscience en prétendant que c'est le boycott des Partis de l'opposition qui a rendu le processus inopérant. Elle devrait notamment : Exiger des enquêtes indépendantes sur les assassinats qui ont eu lieu ces derniers jours après les élections. Ceci devrait être une condition incontournable avant d'octroyer des fonds d'aide au Gouvernement burundais. Exiger que le pouvoir en place initie dans l'immédiat un dialogue direct entre lui et les Partis de l'opposition, sous l'observation directe de la Communauté internationale et les organisations de la société civile. Ceci devrait être aussi une conditionnalité d'octroi des fonds d'aide. Exiger du Gouvernement un audit complet par des experts indépendants de tout le processus électoral et octroyer des fonds pour cet audit en vue d'identifier les principales lacunes et fraudes, aux fins de préparer les élections à venir. Exiger du Gouvernement que toute la lumière soit faite sur les dossiers de mauvaise gouvernance impliquant les fonds publics dont notamment : les dossiers « Intégrité », « Falco », « 50 », le contrôle nigérian, les commanditaires des malversations à la SOSUMO, et bien d'autres. Exiger du Gouvernement que tous les octrois d'emplois et d'autres services impliquant une faison ou une autre des fonds d'aide, des fonds ou des fonds publics, soient transparents et non exclusifs envers une partie de la population dont principalement les membres des partis de l'opposition. c) Les Partis politiques de l'opposition et ceux appartenant au pouvoir en place doivent aussi instruire leurs militants d'arrêter immédiatement les actes de division, de destruction mutuelle, d'agression violente et de méfiance dans lesquels ils sont en train de s'enfoncer consciemment ou inconsciemment et ce malgré tout. Les leaders de ces partis doivent multiplier des rencontres de concertation afin de désamorcer la bombe. Dans un contexte burundais habitué à des réflexes de division et d'exclusion, la coalition ADC-IKIBIRI se propose de mener une démarche unificatrice basée sur le respect des principes pertinents des Accords de paix et de la Constitution. Nous appelons tous les burundais et toute la Communauté Internationale à soutenir l'ADC-IKIBIRI dans cette démarche. En combinant tous nos efforts, nous amènerons tous nos concitoyens burundais à retourner aux bonnes méthodes pouvant leur faire parvenir aux objectifs de développement, de bonne gouvernance, d'inclusion et de dialogue que leur propose l'ADC-IKIBIRI. Notre espoir est que nos efforts pourront aboutir rapidement avant qu'il n'ait trop de dégâts dans le pays. Je vous remercie.